



Extrait du registre
des délibérations de la commune d'AUTRUY SUR JUINE
Séance du 28/11/2019

Date de la convocation
21 Novembre 2019

Date d'affichage
21 Novembre 2019

Nombre de membres
Afférents au Conseil
municipal : 15
En exercice : 13
Votants : 13

Réf : 2019-74

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Mention exécutoire :

L'an 2019 et le Jeudi 28 Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUERTON Christophe, Maire.

Présents : M. GUERTON Christophe, Maire, Mme LAROCHE Bernadette, M. LE GOFF Jean-François, Mme GÉRARD Evelyne, M. BEAUVALLET Etienne, Mme JOUBERT Annick, M. LAVENDER Alain, M. PINÇON Gérard, Mme CHAILLER Nathalie, Mme ROLLET Magali, Mme DORAT Bernadette, Mme NASSIEU-MAUPAS Véronique, Mme CANCE Odile.

Secrétaire : Mme ROLLET Magali

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance précédente.

Objet : Tarifs communaux 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les tarifs communaux pour l'année 2020, à savoir :

. Frais d'accès au service de l'eau : 55 € – A percevoir auprès des nouveaux abonnés

. Frais de fermeture de branchement : 33 € – Dû lors du départ des abonnés (tarifs appliqués depuis 2012)

. Location des salles communales, réservées aux habitants de la commune :

Salle polyvalente (150 personnes maximum) : 200 € la journée + caution de 500 € ;

Salle ex-presbytère (40 personnes maximum) : 100 € la journée + caution de 500 €

En cas de location sur deux jours, le tarif appliqué pour la deuxième journée est fixé à 50 % de la redevance (tarifs appliqués depuis 2011)

. Travaux effectués par un exploitant agricole pour le compte de la commune :

Main d'œuvre : 20 €/heure - Majoration de 50 % en cas d'intervention de nuit, dimanche et jours fériés – (18 € de 2012 à 2017) à laquelle il convient de rajouter l'indemnité horaire pour le matériel : 31 € (33 € en 2012).

. Concessions dans le cimetière communal :

. trentenaire : 200 € (depuis 2019)

. perpétuelle : 550 € (depuis 2019)

. Tarifs de l'espace cinéraire :

. les tarifs d'une case de columbarium et cave-urne à 400 € (depuis 2019) pour 15 ans et 800 € (depuis 2019) pour 30 ans.

. la taxe de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir à 80 € (depuis 2019)

Envoyé en préfecture le 02/12/2019

Reçu en préfecture le 02/12/2019

Affiché le - 3 DEC. 2019

ID : 045-214500159-20191128-DEL201974-DE



. Droit de pêche dans l'étang communal pour les habitants de la commune :

- . carte annuelle pour les adultes : **40 €** (depuis 2012)
- . carte annuelle pour les enfants de moins de 16 ans : **15 €** (inchangé depuis 2007)
- . carte d'invité à la journée : **10 €** (depuis 2012)

Hors commune :

- . carte annuelle d'invité pour les adultes : **80 €** (tarif appliqué depuis 2014)
- . carte annuelle d'invité pour les enfants de moins de 16 ans : **30 €** (tarif appliqué depuis 2014)
- . carte d'invité à la journée : **10 €** (depuis 2012)

. Tarif des emplacements du vide-grenier : **2 €** le mètre, à l'extérieur, (4 € les 3 m de 2007 à 2017) et **3 €** la table d'1m20 à l'intérieur des salles (4 € les deux tables en 2016)

. Tarif de la bourse aux jouets, aux vêtements et articles de puériculture : **3 €** la table d'1 m 20 (tarif depuis 2014)

. Adhésion annuelle à la bibliothèque municipale : **10 €/an et par famille**

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-
Préfecture de Pithiviers le :
- 2 DEC. 2019
et publication ou notification
du : - 3 DEC. 2019

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire - M. GUERTON Christophe

